



## ÉDITO

En ce début d'année je vous adresse au nom des 120 conseillères et conseillers du CESER nos meilleurs vœux pour vous, vos proches et vos projets.

L'année 2022 fut marquée par des crises dont la multiplicité, l'intensité et la simultanéité sont sources de fortes tensions. Dans cette période d'incertitudes, notre institution représentative des corps intermédiaires a encore plus de légitimité mais, en responsabilité, elle doit aussi se réinterroger sur le sens de sa mission et de son action.

C'est ce que le CESER Pays de la Loire a entrepris dès 2022 avec pour objectif un projet de transformation à fin 2023.

Le CESER a adopté cinq orientations stratégiques qui désormais sont les boussoles de tous nos travaux<sup>1</sup>.

En parallèle, nous avons mis en place deux groupes de travail, l'un sur l'organisation du CESER, l'autre sur les méthodes de travail et les outils, qui présenteront leurs premières propositions en mars prochain.

Je vous donne donc rendez-vous dans les prochains mois pour vous présenter l'avancée de ces travaux et vous informer des choix de l'assemblée d'ici la fin de l'année.

Très bonne année 2023

Jacques Bodreau,  
Président du CESER

<sup>1</sup> Les cinq orientations stratégiques votées par l'assemblée qui vont guider l'ensemble des travaux du CESER :

– Changements climatiques et transitions écologiques : prévention, atténuation et adaptation

– La prise en compte des évolutions démographiques

– Le renouvellement de la gouvernance territoriale régionale

– Le renforcement des coopérations territoriales et des cohésions sociales

– Le développement de l'éducation, des compétences, des savoirs et des qualifications

Les orientations stratégiques retenues par le CESER prendront en compte des aspects transversaux et notamment :

– La coopération interrégionale, européenne, internationale. Notre région n'est pas un îlot isolé dans un monde en interconnexion qui a été grandissante ces dernières années et dont nous constatons les effets bénéfiques et de fragilité qu'elle induit ;

– L'évaluation des politiques publiques. Le CESER entend démontrer l'intérêt d'évaluer les politiques publiques quelles qu'elles soient et notamment celles qui seront mises en œuvre pour répondre aux enjeux stratégiques de la Région. Par conséquent, les études à venir décidées dans le cadre des orientations stratégiques retenues devront prendre en compte les critères d'évaluation appropriés.

## PATRIMOINES LIGÉRIENS Dynamique d'un héritage commun face aux mutations

Les Pays de la Loire se caractérisent par un patrimoine très diversifié, naturel, culturel et bâti. A l'horizon 2050, le patrimoine ligérien sera confronté à une forte croissance démographique et un environnement naturel en pleine modification. Ces (r)évolutions nécessitent une réflexion sur l'avenir du patrimoine existant et sur une nouvelle appréhension de ce que serait un patrimoine régional à cette époque.

### ZOOM SUR QUELQUES PRÉCONISATIONS

#### 1 Politiques publiques

Le patrimoine, compétence partagée entre l'État et les collectivités territoriales, est soumis à une complexité législative et à des normes ministérielles contradictoires qui affectent l'action patrimoniale. Le CESER propose d'**intégrer le patrimoine sous toutes ses formes (matériel, immatériel, environnemental) dans une politique régionale concertée entre l'État, la Région et les autres collectivités (EPCI<sup>1</sup>) permettant d'assurer des financements pérennes.**

#### 2 Articulation patrimoine et tourisme

Le patrimoine contribue à la qualité de vie, à l'attractivité territoriale et à l'activité touristique. A ce titre, de nombreux acteurs (publics, privés, associations, habitants...) et experts (universitaires, historiens, ethnologues, géographes, environnementalistes, paysagistes, architectes...) interviennent dans l'action patrimoniale. Pour le CESER, ces différentes compétences doivent être associées au moyen d'une **large concertation** locale afin d'établir, au niveau intercommunal, un **diagnostic patrimonial**. Cette base de données permettrait d'**intégrer dans les contrats régionaux de territoires des circuits des patrimoines matériel, immatériel et environnemental, accompagnés d'outils de médiation et de valorisation.**

#### 3 Actions éducatives et patrimoines

De nombreuses initiatives existent dans le milieu scolaire (classes de découverte, sorties scolaires...) et extrascolaire pour faire découvrir les patrimoines. Pour le CESER, elles mériteraient d'être généralisées et diversifiées auprès de tous les scolaires, des apprentis, des enseignements agricoles et des Ligériens. Ainsi, le CESER propose à la Région d'une part, de **concevoir avec le Pôle patrimoine régional un programme d'actions éducatives** et d'autre part, de **contractualiser, en particulier avec le Rectorat, un programme permanent d'actions éducatives, pour aller à la découverte des différentes formes patrimoniales ligériennes.**

#### 4 Impact des changements climatiques sur les patrimoines

L'environnement naturel est en pleine modification : redéfinition du trait de côte, ressources en eau, gestion du foncier, mutations agricoles, gestion de l'énergie... C'est pourquoi le CESER propose d'**ajouter une vision « patrimoines » dans les travaux du GIEC<sup>2</sup> régional** afin d'étudier et d'anticiper les répercussions des bouleversements climatiques sur les patrimoines. De plus, il incite à **concevoir des centres d'interprétation**, par thématiques ou territoires, qui pourraient être adossés à des structures existantes (parcs naturels, CPIE<sup>3</sup>...).

#### 5 Archivage et collectage

L'archivage et la compilation de données sur des supports matériels comme immatériels concernent tous les patrimoines. Ainsi, le CESER propose de **soutenir l'investissement numérique (logiciel et matériel)** ainsi que **les formations sur le numérique et le collectage** (spécifique au patrimoine immatériel) pour les bénévoles et les professionnels des associations.

→ Lire la contribution intégrale sur [www.ceser.paysdelaloire.fr](http://www.ceser.paysdelaloire.fr)

<sup>1</sup> Établissement public de coopération intercommunale. <sup>2</sup> Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. <sup>3</sup> Centre permanent d'initiatives pour l'environnement.



### TÉMOIGNAGE

**NICOLE HEBERT,**  
Rapporteur de  
l'étude au nom  
de la commission  
« Culture-Patrimoine-  
Sport-Tourisme-Vie  
associative »

### L'ACTION PATRIMONIALE, UNE UTILITÉ SOCIALE, CULTURELLE ET SCIENTIFIQUE

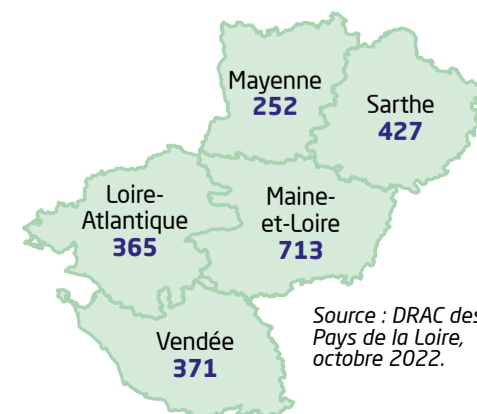
La filière des patrimoines est constituée d'une grande diversité de structures, métiers, thématiques, d'acteurs privés, associatifs et publics. Leurs moyens et leurs compétences étant hétérogènes, il s'avère nécessaire de les soutenir, via notamment une montée en compétences et un soutien à l'ingénierie des projets.

Le CESER propose d'intégrer dans le cadrage régional des contrats de territoires un volet « patrimoines » comprenant des éléments de soutien à l'animation et la gestion des réseaux d'acteurs mobilisés sur les circuits territoriaux des patrimoines locaux.

Par ailleurs, sur le volet du numérique, la Région pourrait accompagner la montée en compétence des acteurs du patrimoine et installer, sur le modèle de l'Académie eTourisme, un centre ressources « ePatrimoines » pour proposer des tarifs accessibles, des formations à des bénévoles, des salariés et des propriétaires privés. Outre la formation, ce dispositif contribuerait à professionnaliser ces acteurs sur les outils numériques, facilitant ainsi la communication et la mise en place de projets liés à la création de circuits patrimoniaux.

De plus, des financements pérennes et une harmonisation des réglementations permettraient de sécuriser les acteurs dans la gestion des sites patrimoniaux.

**128 MONUMENTS HISTORIQUES EN PAYS DE LA LOIRE (classés et/ou inscrits) : églises, mégalithes, châteaux, chapelles, moulins, logis et manoirs, hôtels particuliers, villas, maison d'illustres, bâti urbain, ponts, vestiges gallo-romains, croix, phares, patrimoine industriel...**





# STRATÉGIE CULTURELLE ET PATRIMONIALE RÉGIONALE



## TÉMOIGNAGE

**DIDIER HUIDE,**  
Président de la commission  
« Culture-Patrimoine-Sport-Tourisme-Vie associative »

### RASSEMBLER, DÉCOUVRIR, RAYONNER

La crise Covid a accéléré et accentué des tendances déjà émergentes en termes de transformation des pratiques et des attentes des publics. Les mutations et les transitions (notamment écologique, énergétique, numérique...), auxquelles la société fait face, traversent également la culture et le patrimoine. Le besoin de coopération entre les acteurs est plus que jamais d'actualité. Tout en partageant les ambitions régionales, le CESER estime indispensable de leur associer les exigences d'une culture réflexive et de mise en débat, qui innove et est ouverte aux esthétiques et aux diversités culturelles.

#### QUELQUES RÉFLEXIONS ET PRÉCONISATIONS DU CESER...

##### La culture pour rassembler

Dans sa nouvelle stratégie culturelle et patrimoniale, la Région affiche la volonté de **faire des Pays de la Loire une terre de grands événements culturels**. Le CESER l'invite à **mettre en valeur les cultures et les patrimoines locaux** (matériel, immatériel, environnemental) à l'occasion d'événements sportifs pour ne pas se limiter à une fête populaire. La priorité concernant **la (re) conquête de tous les publics** avec notamment des actions hors les murs est une démarche à soutenir qui peut constituer un volet de la diffusion culturelle. Néanmoins, tous les types d'expressions culturelles ne sont pas transportables. D'autre part, la Région reconduit les dispositifs d'éducation artistique et culturelle à destination des lycéens. Le CESER rappelle que les apprentis doivent aussi faire l'objet d'une grande attention. En outre, le CESER apprécie **le soutien aux chantiers de jeunes** (expériences collectives de découverte et de pratique patrimoniale) et le principe d'une jeunesse ambassadrice. Enfin, le projet de **faire de l'Hôtel de Région un lieu de programmation culturelle et patrimoniale** est un enjeu stimulant. Cependant, le CESER s'interroge sur le budget et les modalités de sélection des artistes et des œuvres ligériens.

##### La culture pour découvrir

La Région souhaite **soutenir la création et la diffusion culturelles dans les territoires dans le cadre du dispositif « Région Médicis »**. Le CESER souhaite que le périmètre de ce dispositif soit précisé. Il appelle à la vigilance sur la conservation des lieux actuels et souligne l'importance de prendre en compte la diversité des expressions artistiques et de maintenir le soutien à la création ligérienne. Enfin, sur la volonté régionale de **soutenir la diversité des acteurs culturels qui animent le territoire** par « de nouveaux dispositifs plus adaptés », le CESER comprend la volonté d'éviter le « saupoudrage » des subventions, mais, cela ne doit pas se traduire par une concentration des moyens sur quelques grands opérateurs régionaux.

##### La culture pour rayonner

Le CESER rejoint la Région dans sa volonté de soutenir et de valoriser la filière du cinéma à travers **l'ambition « Terre de cinéma » pour promouvoir un grand secteur d'excellence en Pays de la Loire**. Cependant, il s'interroge sur les nouveaux studios de production qui relèvent d'une dimension économique affirmée. Elle doit avoir recours à la mobilisation de crédits spécifiques, non imputés au budget culturel. Enfin, sur l'axe « **Travailler ensemble : développer la coopération entre les acteurs culturels du territoire sous toutes ses formes** », le CESER considère que le soutien aux pôles culturels nécessite un investissement budgétaire adapté prenant en considération leur développement et leur montée en compétences.

→ Lire l'étude sur [www.ceser.paysdelaloire.fr](http://www.ceser.paysdelaloire.fr)



Nesmy (Vendée), 31 mai 2019 - Parc du château de Nesmy. Magazine de la Région.  
Spectacle *Cendrillon dans les Jardins* de Joël Pommerat, mis en scène par Camille de La Guillonnière.



# SCHÉMA RÉGIONAL DES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES 2023-2028



## TÉMOIGNAGE

**DANIÈLE PERRET,**  
Rapporteuse de l'avis au nom de la commission « Santé-Social »

### FORMER LE PERSONNEL, FAIRE FACE RAPIDEMENT AUX BESOINS DES LIGÉRIENNES ET LIGÉRIENS

Le schéma régional des formations sanitaires et sociales revêt une importance capitale, dans un contexte de fortes tensions de ces métiers : manque de personnel, faible attractivité, problème d'organisation et de management... Le CESER a lancé dès avril dernier une contribution en amont de l'élaboration du schéma régional et se réjouit qu'une quinzaine de ses préconisations aient inspiré la Région.

#### EXTRAITS DE L'AVIS...

En préambule, le CESER salue la démarche d'élaboration de ce schéma basé sur un bilan quantitatif et qualitatif complet du précédent schéma, enrichi des contributions d'un grand nombre d'acteurs. Le CESER relève aussi avec intérêt la volonté de la Région d'articuler le nouveau schéma inscrit dans la SREFOP<sup>1</sup>, dans un écosystème santé-social (Contrats d'Objectifs Sectoriels, plan de mobilisation régional pour le recrutement, la formation et l'attractivité des professionnels de santé). En revanche, le CESER regrette l'absence de dimension évaluative permettant de mesurer l'impact et l'efficacité des actions.

#### Accroître l'attractivité des formations et des métiers du secteur sanitaire et social

Le CESER apprécie le développement et l'accompagnement d'actions de communication adaptées aux publics, le soutien aux partenaires dans leur développement et la promotion d'actions d'immersion en entreprise. Cependant, le déploiement des immersions doit être accompagné par des professionnels. De plus, au-delà des actions événementielles, le CESER suggère de déployer des technologies innovantes dans les lycées. En outre, le CESER rappelle la nécessité d'intégrer les actions dans un plan de communication global pour maximiser les retombées.

#### Adapter l'offre de formation pour répondre aux besoins croissants de la population ligérienne

Face à la pénurie de main d'œuvre, à l'évolution des métiers et à l'augmentation des besoins de la population, la Région soutient l'adaptation de l'offre de formation. Cette ambition, largement inspirée par la contribution du CESER, pose la question de l'observation et de l'agilité du schéma afin de répondre à l'évolution du contexte et des tensions dans les secteurs de la santé et du social. Les liens entre les employeurs, les instituts de formation, les acteurs de l'orientation, de la formation et de l'emploi doivent être renforcés et un pilotage régional doit être établi pour collecter, agréger et partager les informations recueillies. Enfin, le CESER rappelle que le développement de formations par apprentissage et contrats professionnels offre aux jeunes des garanties contre la précarité et réduit les risques d'abandon.

#### Favoriser la réussite des apprenants en formation sanitaire et sociale

Le CESER salue l'engagement de la Région en faveur des apprenants en situation de handicap et sa volonté de lutter contre la méconnaissance des aides, via des actions d'information et de diffusion. Néanmoins, le CESER souligne que pour un soutien concret des apprenants, certaines aides notamment régionales, s'avèrent insuffisantes ou inatteignables pour les apprenants en cursus initial.

#### Penser l'installation durable des futurs professionnels au sein des territoires ligériens

Le CESER approuve la nécessité d'impliquer les multiples acteurs (IFSS<sup>2</sup>, employeurs, EPCI<sup>3</sup>), les leviers d'action ainsi que la volonté régionale de soutenir leur coordination et de développer l'ingénierie de projet localement. Il se félicite également de la volonté de la Région de s'inscrire en soutien de la formation tout au long de la vie, action qui nécessiterait d'être explicitée dans sa mise en œuvre.

→ Lire l'avis intégral sur [www.ceser.paysdelaloire.fr](http://www.ceser.paysdelaloire.fr)

<sup>1</sup> Stratégie régionale emploi, formation et orientation professionnelles.

<sup>2</sup> Institut de formation sanitaire et sociale.

<sup>3</sup> Etablissement public de coopération intercommunale.

# STRATÉGIE RÉGIONALE EN FAVEUR DU DIALOGUE SCIENCES-SOCIÉTÉ 2023-2028



3 QUESTIONS À

**CHRISTIAN ROBLEDO,**  
Rapporteur de l'avis au nom de la commission  
« Économie-Emploi-Recherche-Innovation »

## UNE STRATÉGIE PORTEUSE DE NOUVELLES AMBITIONS

### 1 QUEL EST L'IMPACT DE LA CONTRIBUTION DU CESER SUR LA STRATÉGIE RÉGIONALE?

Afin d'élaborer cette nouvelle stratégie, la Région s'est appuyée sur une large concertation à laquelle le CESER a pris toute sa part. Il a été saisi très amont par la Présidente de Région afin de nourrir les pistes d'actions. Aussi, le CESER a élaboré une contribution qui émet des constats et des préconisations sur les outils régionaux de soutien à la mise en œuvre d'un dialogue sciences-société en Pays de la Loire, dans l'objectif d'avoir un effet levier au service des acteurs et des jeunes. De fait, la nouvelle stratégie régionale est particulièrement alimentée par les constats et les préconisations du CESER. **A titre d'illustration, la Région reprend notre définition de la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) ainsi que les enjeux du « dialogue sciences-société ».**

### 2 QUEL EST LE BILAN DE LA STRATÉGIE PRÉCÉDENTE?

Le CESER avait invité la Région à établir un bilan de la stratégie CSTI 2019-2022. La Région a pris en compte cette remarque. **Le CESER souligne la qualité de ce bilan dans lequel la Région propose une analyse critique des actions réalisées en pointant les acquis et les axes de progrès. Il apprécie également la présence d'indicateurs d'évaluation et souligne l'importance d'en assurer un suivi régulier, avec des échéances et des moyens.**

### 3 QUELLES SONT LA STRUCTURATION ET LES PRIORITÉS DE LA STRATÉGIE 2023-2028?

La Région a déterminé trois fils rouges : égalité femmes-hommes; esprit critique; transition écologique. **Ils convergent avec les préoccupations du CESER.** En effet, dans sa contribution, le CESER a souligné les enjeux d'égalité femmes-hommes en rappelant que les femmes sont minoritaires dans la plupart des filières et des métiers scientifiques (hors santé), techniques et industriels. Pour accompagner la transition écologique, il recommandait d'organiser des débats autour de thématiques qui préoccupent le grand public et qui sont liées au devenir du territoire régional. La Région fait des jeunes une priorité afin de leur donner le goût des sciences. Ce qui entre en

résonnance avec les recommandations du CESER qui invitait la Région à mener des actions auprès de ce public et en particulier des filles. D'autre part, la Région vise à faire des Pays de la Loire une terre de sciences en permettant l'accès aux ressources scientifiques dans chaque territoire. Cela rejoint une préconisation du CESER : « mailler l'ensemble de la région en actions de CSTI ». Sur ce point, le CESER réitère l'attention qui doit être portée aux publics faiblement touchés par les actions de CSTI pour des raisons variées : socioculturelles, géographiques et sanitaires. Par ailleurs, la Région porte l'objectif de renforcer les relations entre les scientifiques et les décideurs publics et privés. **Un enjeu pleinement partagé par le CESER qui en a fait un axe de sa contribution.** Il se félicite de la reprise de la préconisation consistant à associer des experts et des scientifiques, désignés par leurs structures d'appartenance à l'élaboration et l'évaluation des politiques régionales. Enfin sur le plan de la gouvernance de la CSTI, la Région souhaite organiser un dialogue avec les acteurs concernés et le « consolider » au niveau institutionnel, en associant l'Etat, l'Europe, les territoires et la société civile représentée par le CESER. La mise en synergie des actions et des échelles de gouvernance est un point d'attention du CESER.

→ Lire l'avis intégral sur [www.ceser.paysdelaloire.fr](http://www.ceser.paysdelaloire.fr)



## STRATÉGIE « TERRE-MER » : AGISSONS POUR UNE ALIMENTATION DURABLE



TÉMOIGNAGE

**CÉLINE MOREAU,**  
Rapporteuse de l'avis au nom de la commission  
« Économie-Emploi-Recherche-Innovation »

La nouvelle stratégie de la Région des Pays de la Loire pour la période 2023-2028 porte de nouvelles orientations pour la production alimentaire régionale. Le CESER note positivement que la Région s'est appuyée sur certains constats dressés dans son étude « L'agriculture de demain en Pays de la Loire » de 2021 qui rappelait notamment que « les Pays de la Loire se trouvent en situation d'auto-approvisionnement sur de nombreuses productions ». De même, le CESER se félicite que les orientations proposées dans le cadre de cette stratégie entrent en convergence avec les cinq axes de préconisations de cette étude.

### EXTRAITS...

L'installation et la transmission des exploitations agricoles, des activités de pêche et d'aquaculture apparaissent comme une priorité majeure dans la stratégie régionale. Ce qui entre pleinement en résonnance avec les préconisations du CESER qui réitère sa proposition d'expérimenter une **Dotations Nouvel Installé après 40 ans.** S'agissant de l'attractivité des métiers, le CESER considère que l'enjeu de cet axe est de parler « entrée dans le métier » mais aussi « sortie du métier » afin de donner des perspectives d'évolution professionnelle aux exploitants agricoles.

La Région a fait le choix de traiter l'alimentation sans prendre en compte l'aspect de la santé, considérant que ce lien est traité dans le Plan régional santé. Selon le CESER, **cela nuit à la visibilité et à la lisibilité du lien entre l'alimentation et la santé, de l'impact des politiques agricoles et agroalimentaires sur la santé et à l'efficacité du traitement des questions de santé environnementale.**

Enfin, le CESER se réjouit de la volonté de la Région de déployer l'ingénierie régionale sur les territoires, par un service de proximité dans chaque préfecture départementale. Il avait d'ailleurs souligné dans son étude l'importance des territoires infrarégionaux pour déployer les politiques de soutien aux secteurs agricole et alimentaire.

→ Lire l'avis intégral sur [www.ceser.paysdelaloire.fr](http://www.ceser.paysdelaloire.fr)

## ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES EN PAYS DE LA LOIRE : QUELLES ACTIONS EN 2023?



TÉMOIGNAGE

**JEAN-PIERRE LETOURNEUX,**  
Rapporteur de l'avis au nom de la commission « Santé-Social »

## LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, PRIORITÉ RÉGIONALE

Le Conseil régional réalise chaque année un rapport « Égalité femmes-hommes » sur lequel le CESER émet un avis. En 2022, l'Insee des Pays de la Loire a réalisé, à la demande de la Région, une étude sur les inégalités socioéconomiques entre les femmes et les hommes. C'est donc à l'appui de ces données que la Région précise les pistes d'actions retenues visant à réduire les inégalités. La lutte contre les violences faites aux femmes apparaît à juste titre, comme une priorité.

En matière de lutte contre les inégalités professionnelles, la Région a retenu des actions pour l'ensemble des catégories socioprofessionnelles. Pour celles concernant la formation et l'orientation qui participent à la résorption des inégalités, le CESER appelle à ne pas oublier la valorisation des filles dans l'apprentissage afin d'en favoriser le développement. S'agissant de l'orientation, le CESER souligne l'intérêt des actions menées pour favoriser la mixité dans les métiers mais regrette qu'il s'agisse de mesures ciblées qui ne concernent pas l'ensemble des publics concernés. Par ailleurs, le CESER, souligne le développement d'une vision transversale du rapport régional, dans le champ économique et social, notamment pour lever les freins à l'emploi pour les femmes (mobilité, gardes d'enfants, mixité dans l'apprentissage). Le CESER rappelle qu'au-delà de la visibilité et de l'exemplarité que permet l'augmentation du nombre de femmes cheffes d'entreprise, c'est l'égalité professionnelle et salariale à tous les niveaux qui doit être atteinte. Si l'Insee pointe la présence majoritaire des femmes dans les métiers les moins qualifiés et des différences de rémunération plus marquées en Pays de la Loire que dans le reste du territoire national, le CESER regrette l'absence de mesures pour éviter le « plancher de verre ».

→ Lire l'avis intégral sur [www.ceser.paysdelaloire.fr](http://www.ceser.paysdelaloire.fr)



# L'AVIS DU CESER SUR LE BUDGET PRIMITIF DE LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE POUR L'ANNÉE 2023



## TÉMOIGNAGE

**ANNE BLANCHE,**  
Rapporteuse générale du Budget

Le Budget Primitif (BP) 2023 s'inscrit dans un contexte porteur de **multiples incertitudes économiques, sociales et environnementales** rendant difficile les prévisions, avec une **croissance attendue en baisse** et une **tendance inflationniste durable**. Dans ce BP, la Région affiche son choix de **maîtriser la dette régionale** et de revenir dès 2023 aux équilibres d'avant crise en ajustant les dépenses de fonctionnement et d'investissement à l'objectif affiché en termes d'endettement.

Cette maîtrise des dépenses corrélée à des recettes en hausse (TVA, concours financiers de l'Etat, fonds européens, hausse des tarifs de cartes grises) amène la Région à anticiper une amélioration de sa capacité de désendettement à 8,8 ans.

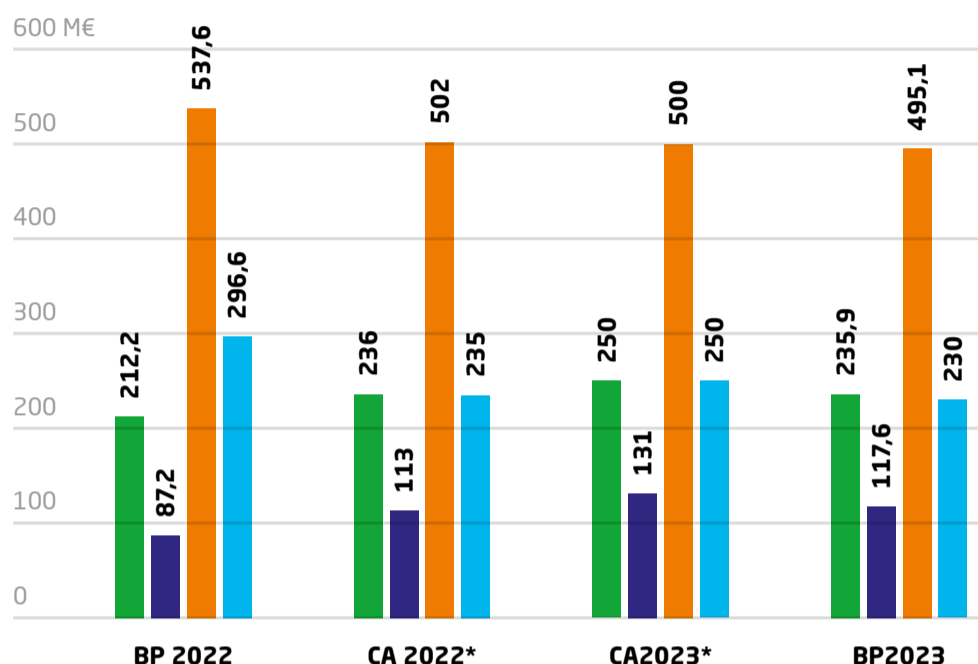
Le CESER salue par ailleurs la nouvelle présentation budgétaire selon les trois priorités affichées en début de mandat (l'écologie, la jeunesse et l'emploi) et appelle la Région à poursuivre cette démarche pour mieux mettre en évidence les efforts consentis ou poursuivis sur les actions régionales majeures.

En outre, le CESER attire l'attention de la Région sur la nécessité, concernant les fonds européens, de tout mettre en œuvre pour finaliser les **paiements relatifs à la programmation 2014-2020 avant le 31 décembre 2023**. En effet, les paiements restant à opérer avant cette date butoir sont importants : 41% des fonds FEDER (soit 150,5 M€), 24% des fonds FSE (soit 23,6 M€) et 29% des fonds FEAMP (soit 11,7 M€). Par ailleurs, et en cohérence avec la priorité politique « Promouvoir une écologie positive », **le CESER invite la Région à mettre en œuvre une démarche de « budget vert »**. Cet outil de pilotage lui permettrait notamment d'objectiver sa stratégie d'investissements en s'inscrivant dans une démarche dynamique d'amélioration continue en la matière.

→ Lire l'avis intégral sur [www.ceser.paysdelaloire.fr](http://www.ceser.paysdelaloire.fr)

## LES GRANDS AGRÉGATS DU BUDGET PRIMITIF

Épargne brute      Dépenses d'investissement / politiques publiques  
Épargne nette      Emprunt d'équilibre



\*Tel que projeté dans les orientations budgétaires d'octobre 2022.

## LES ÉVÉNEMENTS DU CESER AU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE



Inscription dès maintenant auprès de [ceser.paysdelaloire.fr](http://ceser.paysdelaloire.fr)

### DÉBATS PUBLICS SUR « L'ARBRE, POU MON DE NOS VIES LIGÉRIENNES. UN ENJEU À PARTAGER »

L'arrachage des haies et la disparition des arbres en ville doit nous amener à la prise de conscience des catastrophes subies. Ceci constitue le point de départ du renouveau et impose une prise en considération collective. A ce titre, il y a nécessité de remettre l'Arbre au cœur de nos vies et d'organiser la résilience avec force. Pour cela, l'étude du CESER est portée au débat public dans les territoires, avec les forces vives et le grand public, pour être enrichie.



- 9 février 2023 de 19h à 21h  
Salle des fêtes de Blain (Loire-Atlantique)
- 29 mars de 18h à 20h  
Salle de la balise à Saint-Hilaire-de-Riez - Pays de Saint-Gilles (Vendée)

### TEMPS D'ÉCHANGES ET DE RÉFLEXION AUTOUR DE LA CONTRIBUTION « JEUNESSES : POUVOIR DE DIRE, POUVOIR D'AGIR »

Cette matinée ouverte à tous, et avant tout aux jeunes est organisée autour de deux temps forts :

- Cinq ateliers thématiques : Associer les jeunes aux politiques publiques; Autonomie des jeunes; Orientation; Prévention santé; Lien éducation/monde du travail.
- Table ronde « Comment associer les jeunes aux politiques publiques? » en présence de représentants de l'État et de la Région et des jeunes.



1<sup>er</sup> février 2023  
De 9h à 12h30  
Hôtel de Région  
Nantes

COMPLET

### COLLOQUE « POUR UNE RÉPONSE SANITAIRE ET SOCIALE : DE L'URGENCE À L'ANTICIPATION »

La démographie médicale est inverse à celle de la population ligérienne, tant en personnel médical, paramédical que social. Quant aux métiers du soin, du sanitaire et du social qui participent à la cohésion sociale des territoires, ils sont en situation de crise et répartis de façon inégale sur les Pays de la Loire. Le CESER vous invite à débattre autour des deux tables rondes :

- Gestion de pénurie : investir pour demain
- Anticipation pour la cohésion sociale et la santé.



9 février 2023  
De 9h30 à 12h30  
Hôtel de Région  
Nantes

### COLLOQUE « DES VACANCES POUR TOUTES ET TOUS. QUEL AVENIR POUR LE TOURISME SOCIAL ? »

Le tourisme social est méconnu au sein de notre société. Pourtant ses valeurs fondamentales entrent en résonance avec certaines tendances actuelles des publics (recherche de services de proximité, de qualité, à taille humaine, permettant de se ressourcer, etc.) et avec la nécessité de combattre les fractures qui existent au sein de notre société. L'avenir du tourisme social passe donc d'abord par une image renouvelée montrant sa qualité et son adéquation à nos problématiques actuelles. Ainsi, les pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs pourront travailler ensemble autour de l'enjeu des vacances pour toutes et tous.

Le CESER vous invite à participer à ce colloque constitué de deux tables rondes centrales :

- Le tourisme social et solidaire, une filière professionnelle à valoriser
- Le tourisme social et solidaire au service des territoires tout au long de l'année : partenariats avec les collectivités.



9 mars 2023  
De 9h15 à 13h  
Hôtel de Région  
Nantes

→ Les études et les programmes des événements sont consultables sur [www.ceser.paysdelaloire.fr](http://www.ceser.paysdelaloire.fr)